

AVENANT NO 1
REGLEMENT SPORTIF
CHAMPIONNAT SUISSE DE RALLYE JUNIOR 2020

Par le présent avenant, édité suite à l'épidémie de Coronavirus qui nécessite des aménagements, les points suivants du Règlement sportif du Championnat Suisse Rallye Junior 2020, sont modifiés comme suit dès la publication du présent :

4. Inscription au Championnat Suisse Rallye Junior 2020 : Afin d'être admis dans le Championnat Suisse Rallye Junior, tout participant doit s'engager au moyen du bulletin d'inscription officiel auprès de BZ Consult Sàrl au moins trois semaines avant sa première participation à une épreuve du calendrier. L'inscription est seulement valable à partir du moment où, suite à la réception de la facture de l'organisateur du championnat, la somme de CHF 350.- (trois cents cinquante) + TVA a été payée. L'engagement est valable uniquement pour l'édition 2020 et n'est pas remboursable, quelle qu'en soit la raison et même en cas d'exclusion ou d'annulation. La date limite d'engagement au Championnat Suisse Rallye Junior est fixée au 24 septembre 2020.

11. Pneumatiques :

• Seuls les pneumatiques acquis auprès de BZ Consult Sàrl, importateur pour la Suisse de la gamme rallye de la Manufacture Française des Pneumatiques Michelin, Fournisseur Officiel du Championnat Suisse Rallye Junior, de type PILOT SPORT COMPETITION R11 - R21 - R31 et R P01, sont autorisés pour participer au Championnat Suisse Rallye Junior 2020. Selon disponibilité en cours de saison, les pneumatiques Michelin Pilot Sport A MW1 seront également autorisés.

Les autres paragraphes de l'article ne font l'objet d'aucunes modifications.

13. Attribution des points : L'attribution des points pour le classement final du championnat s'opère lors de chaque épreuve du calendrier du Championnat Suisse Rallye Junior 2020 figurant sous point 18 du présent règlement. L'attribution des points s'effectue en se référant aux résultats officiels de l'organisateur des épreuves du calendrier.

a. Les points de participation suivants sont attribués par manche du calendrier :

- L'équipage qui prend le départ d'une épreuve du Championnat Suisse de Rallye Junior se voit attribuer : 1 point.
- L'équipage qui termine une épreuve du Championnat Suisse de Rallye Junior se voit attribuer : 2 points.

b. Des points sont attribués pour le classement général de la première étape de chaque manche du Championnat Suisse Rallye Junior. Pour bénéficier des points attribués au classement général de la première étape, il faut que celle-ci compte au minimum 50 km d'épreuves spéciales. Les points sont attribués comme suit, seuls les véhicules engagés dans le Championnat Suisse Rallye Junior sont pris en compte pour l'établissement du classement de la première étape permettant l'attribution des points :

1er rang : 6 points	4ème rang : 2 points
2ème rang : 4 points	5ème rang : 1 point
3ème rang : 3 points	

Des points sont attribués pour le classement final de chaque manche du Championnat Suisse Rallye Junior se répartissent comme suit, seuls les véhicules engagés dans le Championnat Suisse Rallye Junior sont pris en compte pour l'établissement du classement par manche dans la catégorie concernée :

1er rang : 11 points	4ème rang : 3 points
2ème rang : 8 points	5ème rang : 1 point
3ème rang : 5 points	

c. Cas particulier : En cas d'exclusion d'un participant du Championnat Suisse Rallye Junior, les points acquis par ce dernier avant son exclusion ne sont pas réattribués et aucun reclassement n'est effectué sur la ou les manches du calendrier déjà disputées.

14. Classement du championnat :

a) L'établissement du classement du championnat est constitué par le cumul de l'ensemble des résultats réalisés en points acquis par manche du calendrier figurant sous le point 18 du présent règlement par l'équipage concerné. Ce classement est établi à la fin de chaque épreuve de la saison, puis au terme de la saison, pour l'établissement du classement final du championnat et l'attribution du titre de Champion Suisse Rallye Junior. Les trois épreuves du calendrier figurant sous point 18 du présent règlement doivent avoir lieu pour l'attribution du titre de « Champion Suisse Rallye Junior 2020 ».

En raison de la situation exceptionnelle liée à la crise sanitaire du COVID-19, si une épreuve ou plus du calendrier sous point 18 du présent règlement devait être annulée, la Commission Sportive Nationale d'Auto Sport Suisse Sàrl, organe faitier dont dépend le Championnat Suisse Rallye Junior, peut décider d'annuler le championnat et l'attribution du titre de Champion Suisse Rallye Junior 2020. Les dotations par manche et la dotation finale seront tout de même attribuées selon le classement de la compétition constitué sur la base des points acquis lors de la ou des manches qui auront eu lieu.

b) En cas d'ex aequo pour l'attribution du titre et/ou l'établissement de la victoire de la compétition, le concurrent qui précède l'autre lors du Rallye International du Valais remporte le titre. Si le Rallye International du Valais devait ne pas avoir lieu, c'est le concurrent qui précède l'autre au Rallye du Mont-Blanc Morzine qui l'emporte.

c) Pour les autres places que la première du classement final, s'il subsiste toujours une situation de classement ex aequo après l'application du point « a » du présent article, les concurrents ayant le même nombre de points seront classés ex-aequo.

16. Titre et dotation finale : Le vainqueur du Championnat Suisse Rallye Junior 2020 se voit décerner officiellement le titre de : "Champion Suisse Rallye Junior 2020" par Auto Sport Suisse.

Une dotation est offerte au "Champion Suisse Rallye Junior 2020" ou, en cas d'annulation du championnat, au vainqueur du classement de la compétition selon point 14 du présent règlement, par l'organisateur du championnat, BZ Consult Sàrl, grâce à l'engagement de ses mandataires et partenaires :

Mise à disposition du "Champion Suisse Rallye Junior 2020" d'une Renault Clio V R.S de catégorie Rally5., exploitée et entretenue par une structure professionnelle, pour participer au Rallye du Critérium Jurassien 2021 en tant qu'équipage officiel Renault Suisse. Est compris dans cette dotation, la mise à disposition, par le Fournisseur Officiel de pneumatiques du Championnat Suisse Rallye Junior, MICHELIN, des pneumatiques nécessaires à la réalisation de ce programme, BZ Consult Sàrl étant seul compétent pour définir la quantité utile pour assurer le bon déroulement de la participation à la compétition. A la charge du "Champion Suisse Rallye Junior 2020" la franchise d'assurance en cas de sinistre selon police d'assurance contractée par BZ Consult Sàrl. En complément, Auto Sport Suisse offre au Champion Suisse Rallye Junior 2020, et son navigateur/copilotes, la licence NATIONALE pour l'année 2021 ainsi que l'engagement à l'épreuve offerte en dotation.

16 a. Dotations complémentaires du classement final du championnat :

- 2ème rang 2 pneumatiques Michelin
- 3ème rang 1 pneumatique Michelin

18. Epreuves comptant pour le Championnat Suisse Rallye Junior 2020 : Le calendrier du Championnat Suisse de Rallye Junior 2020 compte trois manches selon le calendrier suivant :

- 3 – 5 septembre 2020 - Rallye du Mt-Blanc Morzine - France
- 25 – 26 septembre 2020 - Rallye del Ticino – Suisse
- 15 - 17 octobre 2020 - Rallye International du Valais - Suisse

En cas d'annulation de l'une des épreuves ci-dessus ou de changement de date, BZ Consult Sàrl, avec l'aval d'Auto Sport Suisse, se réserve le droit d'opérer toutes modifications du calendrier qu'elle jugera utile.

Ainsi fait à Sion le 13.07.2020

L'organisateur-promoteur
BZ Consult Sàrl

BZ Consult Sàrl
Brice Zufferey
Administrateur
1951 Sion

